

Le célèbre fondateur de St.-Sulpice, un an après avoir quitté notre ville, consignait dans ses mémoires "de quelles saintes pensées et de quelles douces émotions il avait été pénétré, à Chartres, un jour de Fête-Dieu, ayant été éveillé le matin par ce doux bruit et ce célèbre retentissement des cloches de Notre-Dame."

Mais tâchons de suivre les différentes phases de cette sonnerie célèbre. Nous verrons que quand des accidents funestes, en détruisant les clochers, ont détruit aussi les cloches qu'ils renfermaient, la piété et la générosité de nos pères s'est toujours manifestée d'une manière admirable.

I. Depuis le 12^e siècle jusqu'en 1506

Le premier monument que nous ayons concernant nos cloches est une pièce du plus haut intérêt. C'est une lettre par laquelle notre grand évêque, saint Yves, remercie la pieuse reine d'Angleterre, Mathilde, pour les cloches qu'elle a envoyées à son église. Cette lettre est tout ce qu'on peut imaginer de plus aimable, de plus gracieux et de plus délicat. "Après avoir souhaité à la reine des Anglais, Mathilde, de régner dans les cieux avec Marie la reine des Anges, (la traduction ne saurait rendre ce charmant jeu de mots : *Yvo, humilis Ecclesie Carnotensis minister, Mathilde Anglorum reginæ, cum Mariâ reginâ Angelorum in celo regnare*), il dit "qu'il a reçu un nom de Notre-Dame de Chartres, les cloches qu'elle lui a envoyées, et qui ne sont pas moins précieuses par la piété de la donatrice que par leur agréable mélodie : *tum pro tuâ devotione, tum pro suâ delectabili sonoritate*. Chaque fois, ajoute-t-il, qu'elles viennent frapper nos oreilles, tous ceux qui les entendent ne peuvent s'empêcher de penser à vous ; le nom de la reine Mathilde semble se mêler à leurs vibrations. Et ce n'est pas une petite faveur, au moins, grande princesse, que ce souvenir qui se renouvelle, et cette sorte de commémoration qui se fait de vous dans des moments aussi précieux, par exemple, à l'instant où la victime sainte descend sur les autels, quand les chants de l'Eglise commencent à retentir à la louange du Seigneur, quand le Dieu d'amour va visiter et consoler un pécheur qui demande grâce, etc."

Le saint évêque dit, dans cette lettre, qu'il a fait placer ces cloches provisoirement sur un lieu élevé de l'église. C'est que les clochers n'existaient pas encore ; ils furent construits dans le demi siècle suivant, précisément pour recevoir ces cloches, qui devaient être fort belles puisqu'on leur bâtit une si haute et si magnifique demeure. Une lettre fameuse de Hugues, archevêque de Rouen, datée de 1145, nous apprend que la construction de ces tours fut l'œuvre d'une confrérie, la première de ce genre qui se soit organisée dans le moyen-âge. Il y avait un ordre, une activité, une dévotion inexprimables. "Celui qui n'a pas vu cela, dit un chroniqueur, ne verra plus jamais rien de semblable. C'était une série de prodiges. On eût dit que les pierres étaient devenues intelligentes, et que, selon la prophétie, l'esprit de vie animait les roues des charriots."

Dès que ces clochers furent terminés, celui du midi reçut deux bourdons, et le clocher septentrional six grosses cloches. Lesquelles de ces cloches provenaient de la reine Mathilde ? nous n'en savons rien. Mais ce n'était certainement pas le gros bourdon nommé *Mare*, puisque les nécrologes de notre église, sous la date du 25 août, nous apprennent qu'il fut donné vers le milieu du siècle suivant, par un archidiacre de Vendôme, Pierre de Burdegéat (ou de Bordeaux) qui fonda un revenu de 100 livres pour le faire sonner.

Cette première sonnerie, dont nos plus anciens auteurs ont parlé avec enthousiasme, était magnifique ; nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été égalée par aucune de celles qui l'ont successivement remplacée, et qui ont été néanmoins si admirées. Elle formait une octave parfaite ; et les plus fortes cloches devaient avoir des proportions énormes, puisque les plus faibles étaient encore de grosses cloches. Cette sonnerie dura depuis environ 1150 jusqu'en 1506. Il est hors de doute que l'incendie de 1194 épargna pour le moins les cryptes, et le portail avec les deux clochers. Cependant les traces de feu qu'on remarque dans le clocher vieux, et qui datent probablement d'alors, pourraient nous faire croire que le désastre, sans renverser cette pyramide, atteignit la charpente des bourdons. La flèche septentrionale qui était en bois, ne put manquer d'être consumée. Il faudrait dire alors qu'il y eût une première refonte vers 1200. C'est à cette époque que nous ferions remonter l'admirable beffroi du clocher vieux dont la destruction a si fatalement complété les ravages de l'incendie de 1836. On peut avoir une idée de cette belle charpente par la gravure qui heureusement en a été faite quelques années avant cette perte irréparable. Nos historiens faisaient remarquer par rapport à ce beffroi, comme par rapport à celui du clocher neuf, qu'ils étaient "élevés en l'air, sans autre support que

leurs emboîtures, qui aboutissaient sur des corbeaux et sur les entablements des gros murs."

Une requête du chapitre contre l'évêque en 1475, nous apprend que la chapelle de Saint-Serge et de Saint-Bacche était le lieu ordinaire où le chapitre faisait fondre les cloches. Cette chapelle qui a porté aussi le nom de Saint-Nicolas, était située où est aujourd'hui la grille d'entrée de l'évêché. C'est là que fut refondu le second bourdon, nommé Gabrielle, en 1423. Le premier bourdon fut refondu, en 1499, dans le cimetière de Saint-Jérôme. L'usage de fondre les cloches dans les lieux saints, à Chartres. Car nous voyons encore plus de deux siècles après, que des fondeurs ont été poursuivis par le chapitre, pour réparer l'adite chapelle de Saint-Nicolas à la suite d'une fonte de cloches.

Les nécrologes et obituaires de notre église renferment depuis le 12^e siècle, plusieurs dispositions testamentaires concernant la sonnerie des cloches aux services anniversaires. En voici quelques exemples.

"Le 6 des calendes de septembre (27 août 1250) décéda M Constant, chancelier de l'église de Chartres, homme éminemment recommandable par ses vertus et son savoir, lequel, entr'autres dons, laissa à l'église une fondation dont le revenu, distraction faite de 5 sous pour chacun des marguilliers laïcs à cause de la sonnerie des cloches des deux tours le jour de son anniversaire, doit être distribué aux chanoines qui y assisteront."

Guillaume de Chaumont, archidiacre de Chartres, règle par testament qu'il sera donné sous aux mêmes marguilliers laïcs pour la sonnerie des grosses cloches le matin et le soir de son obit anniversaire.

Jehan d'Espaillard, chanoine de Chartres et prévôt de Mésangey, parent et intime ami d'Albéric Cornut, évêque de Chartres, fait une fondation en 1244 pour l'anniversaire du dit évêque, et règle qu'il sera donné 5 sous aux sonneurs des grosses cloches des deux tours : *quinque solidi pulsatoribus campanarum, qui etiam grossiora tymbala in utraque turre, in vigiliis et in missâ pulsabunt et pulsari facient, distribuentur.*

La sonnerie des cloches était considérée comme chose si importante, que le chapitre de Chartres, d'ailleurs si puissant et si riche en privilèges, lorsqu'il lançait l'interdit sur la cathédrale, n'avait pas le droit de faire interrompre les sonneries ordinaires, ainsi qu'il le reconnaît dans une pièce adressée au chapitre du Mans : *cathedralem ecclesiam, excepto sonitu campanarum, supponere possumus interdicto*. On pensait que le silence absolu des cloches aurait jeté trop d'effroi, et aurait trop déconcerté les habitudes de toute la contrée accoutumée à les entendre retentir.

A continuer.

UNE PERSONNE désire trouver de l'emploi comme COUTURIÈRE. S'adresser chez MADAME FOURNIER, Faubourg St. Laurent, rue St. Urbain, No. 68.

ORNEMENS D'ÉGLISE.

ATTENDUS TRES-PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne un ASSORTIMENT TRÈS-VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

V. G. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Église.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

— A VENDRE. —

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

avec croix sur fond d'argent bruni, luisant, broché en or, relevé et tout or.

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto Orfrais ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto Chaperon et Bandes ditto

SA CROIX, pente, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une gloire or et argent.

LE CHAPERON, pente, un CŒUR DE MARIE " or et argent "

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond pruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St. New-York